

LETTRE OUVERTE DU MONDE ÉCONOMIQUE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR L'URGENCE DE RÉALISER L'A 45

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
55, Rue du Faubourg Saint-Honoré
75 008 PARIS

Lyon, le 30 juin 2017

Monsieur le Président de la République,

Le Conseil d'Etat vient de rendre un avis favorable au projet de l'A 45 Lyon/Saint-Etienne. Par cette décision, la plus haute juridiction administrative française confirme l'intérêt de ce projet qui répond clairement à des besoins d'intérêt général. Comme vous le savez, cela fait près de 25 ans que cette procédure a été lancée et presque 10 ans que la déclaration d'utilité publique a été signée.

Nous vous adressons aujourd'hui ce courrier pour attirer votre attention sur l'importance de ne plus perdre de temps sur ce dossier qui a déjà pris trop de retard et qui représente un enjeu vital pour le territoire, son économie et le quotidien de ses habitants.

Toutes les étapes légales ont été respectées ; les financements sont aujourd'hui assurés.

Il est donc maintenant indispensable que la Ministre des Transports procède à la signature du contrat avec le concessionnaire qui a été désigné pour que la date d'ouverture de la nouvelle infrastructure puisse bien intervenir en 2022.

Est-il encore utile de vous éclairer sur les enjeux attachés à la mise en oeuvre de ce projet d'A 45.

L'A 47, infrastructure vétuste, dangereuse, inadaptée et saturée, est aujourd'hui le seul axe structurant entre Lyon et Saint-Etienne.

- Sa configuration, sa sinuosité, son étroitesse, l'absence de bretelles d'accès et de bandes d'arrêt d'urgence en font un axe dangereux emprunté par plus de 100 000 véhicules/jour, alors que sa capacité est de seulement 55 000 véhicules/jour ;

- Les services de l'Etat comptabilisent en moyenne 20 accidents par mois qui entraînent des paralysies récurrentes de la circulation. Cela représente pour l'économie, des millions d'heures de travail perdues dans les ralentissements et les bouchons. Ce sont près de 500 M d'euros par an qui sont consommés dans les embouteillages, sans compter les gaspillages de carburant ;

- D'un point de vue écologique, l'A 47, en raison de congestion du trafic, génère une pollution atmosphérique importante et une dégradation de la vallée du Gier. Les ruissellements de l'autoroute, du fait de l'absence de collecte et de traitement, se déversent directement dans le Gier et le polluent en totale violation des prescriptions de la loi sur l'eau ;

- Plus globalement, cette infrastructure représente une nuisance significative pour la qualité de vie de la centaine de milliers de riverains qui vivent à proximité.

En résumé, l'infrastructure actuelle est un handicap majeur au développement social et économique régional, national et européen.

L'A 45 doit donc absolument être réalisée dans les plus brefs délais.

Elle permettra de créer le premier lien direct, sûr et performant, entre Lyon et Saint-Etienne, ramenant à 48km la distance entre la Métropole de Lyon et la future Métropole de Saint-Etienne.

Elle offrira un vecteur favorable au développement économique, avec une création de valeur induite estimée à plus de 100 M d'euros la première année.

Elle représentera aussi un moyen d'appui à la structuration métropolitaine entre Lyon et Saint-Etienne, conformément aux orientations de la Directive territoriale d'aménagement de l'Aire métropolitaine lyonnaise signée par le Premier ministre le 15 janvier 2007.

Ce nouvel axe sera enfin porteur d'une vraie ambition écologique avec un ouvrage en total conformité avec les exigences de préservation de l'environnement tout en garantissant la sécurité des usagers.

Le monde économique vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien porter sur ce dossier et vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de sa très respectueuse considération.

Le Président de la CCI
LYON METROPOLE
Saint Etienne Roanne

Emmanuel IMBERTON

Le Président de la CCI
Auvergne
Rhône-Alpes

Philippe GUERAND

Le Président du MEDEF
Lyon-Rhône

Laurent FIARD

Le Président de la CPME
du Rhône et Auvergne
Rhône-Alpes

François TURCAS

Le Président du MEDEF
Loire

Benoît FABRE

Le Président de la CMA
Lyon Rhône

Alain AUDOUARD

Le Président de la CMA
de la Loire

Georges DUBESSET

Le Président du MEDEF
Auvergne Rhône-Alpes

Patrick MARTIN

Le Président de la CPME
de la Loire

Daniel VILLAREALE